

QU'EST-CE QUE LE RAM?

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un service intercommunal de proximité, gratuit et ouvert aux parents, aux assistant(e)s maternel(le)s et aux **enfants gardés à domicile** de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne.

Il favorise la rencontre, le dialogue et permet de tisser des liens sociaux.

Le RAM est géré par le service petite enfance de la **Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne**, en partenariat avec la **Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne**.



3 RELAIS POUR 37 COMMUNES



RAM mille et une pattes

Au sein de la Maison de la Petite Enfance

2 rue du Château
91410 Saint Escobille

..... 06 80 55 20 31
ram.milleetunepattes@caese.fr

RAMibambelle

Au sein de la Maison de la Petite Enfance

21, rue Jean-Baptiste-Eynard
91150 Etampes

..... 01 64 94 89 74
ram.ramibambelle@caese.fr

Trotti'RAM

Espace Simone Veil
13, avenue du Général Leclerc
91670 Angerville

..... 06 73 64 30 63
ram.trottiram@caese.fr

R.A.M.

LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
de la Communauté d'Agglomération
de l'Étampois Sud Essonne



L'ACCOMPAGNEMENT DES RAM PAR LA CAF 91

La Caf délivre l'agrément aux Relais Assistants maternels, apporte un soutien financier et un accompagnement dans le déploiement des Ram sur l'ensemble du département.

L'objectif est de garantir la qualité de l'accueil individuel offerte par les assistants maternels, gardes à domicile aux familles.

Les animatrices intègrent le réseau Ram de l'Essonne coordonné par la Caf.

Ce réseau favorise la mise en œuvre, la qualité et l'homogénéité du service rendu par les Ram sur le territoire.

Ainsi, le travail en réseau permet :

- > **des échanges** sur les pratiques professionnelles en vue de leurs harmonisations
- > **un accompagnement** des animateurs dans leur posture et leur mission ;
- > **la professionnalisation** des animateurs et la mise en place d'actions partenariales à l'échelle départementale (Pmi, Direccte, Fepem, Iperia...);
- > **la valorisation** des actions des Ram en vue d'une éventuelle mutualisation des expériences et le développement de partenariat entre professionnels.

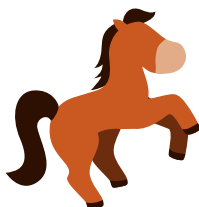


Auprès des ASSISTANTS MATERNELS

- > **Soutien et information dans l'exercice de leur profession** : informations et accompagnement sur le développement et l'accueil du jeune enfant, échanges de pratiques entre professionnels, information sur les dispositifs de formation, prise en charge des coûts, modalités de remplacements...
- > **Soutien et information sur leur statut professionnel** : les droits et obligations, la convention collective, le contrat de travail, les modalités d'agrément pour les personnes intéressées par la profession, les démarches administratives Pôle emploi, droit du travail, retraite...

Auprès des FAMILLES

- > **Information** sur les différents modes d'accueil du jeune enfant,
- > **Information, accompagnement et orientation** sur les démarches liées à l'emploi d'un assistant maternel (droits et devoirs, contrat de travail, prestations familiales, formation du salarié...),
- > **Organisation de temps d'information et d'échanges** sur le développement et l'éveil du jeune enfant,
- > **Information sur les lieux ressources** destinés aux parents (bibliothèques, ludothèques...).



Auprès des ENFANTS

Participation à la socialisation et l'éveil des enfants sous la responsabilité et la participation active de son assistant maternel.

R.A.M.

LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
de la Communauté d'Agglomération
de l'Etampois Sud Essonne